ORAN

L'éclairage public toujours défectueux

Une fois la nuit tombée, nul n'ose s'aventurer pour des balades le soir à la recherche d'un peu de fraîcheur et de détente. Avec un réseau défectueux de l'éclairage public, il serait imprudent de se laisser tenter par une promenade qui peut coûter cher.

Photo : DR

L'été a toujours poussé les Oranais et les visiteurs de la ville vers des sorties le soir. Cette année, ils étaient de moins en moins à s'attarder dehors le soir. Sauf pour ceux qui sont véhiculés et qui préfèrent prendre des glaces au niveau du front de mer et rentrer sans prolonger davantage la balade. A la tombée de la nuit, bon nombre de ruelles et d'artères sont plongées dans un noir total, ce qui provoque parfois des accidents du fait d'un mauvais éclairage de la chaussée qui fausse la visibilité chez le conducteur.

De l'avis même des responsables de la voirie et de la circulation (DVC) de la commune d'Oran, les capacités actuelles ne permettent pas d'assurer le confort souhaité en matière d'éclairage public. L'on nous précise que le taux de vétusté du réseau est de 60%. Sur les 30 000 points lumineux dont dispose la wilaya d'Oran, seuls 40% sont d'un niveau d'éclairage satisfaisant. D'ailleurs à ce sujet, lors d'une session de l'APW tenue en mars 2009, le wali d'Oran avait évoqué avec regret cette défection de l'éclairage public. «Nos interventions effectuées pour rétablir l'éclairage dans certaines localités ont réglé le problème mais pas pour longtemps. La même panne se reproduit quelques heures après… L'intervention des spécialistes que nous avons sollicités nous a permis de découvrir que le problème était plus sérieux. Les pannes ne se situent pas uniquement au niveau des poteaux, mais elles sont dues à la surcharge que subissent les postes d'alimentation en électricité.» Le wali avait annoncé qu'afin de mettre fin à ces pannes répétées, une enveloppe financière d'une valeur de 17 milliards de centimes avait été allouée à cet effet pour parvenir à réaliser environ une centaine de nouveaux postes électriques, dont 55 seront destinés à la commune d'Oran, 28 à celle de Bir-El-Djir, ainsi que pour d'autres localités. Il avait également précisé que «78 milliards de centimes ont été octroyés afin de réhabiliter le réseau d'éclairage à Oran».

Des chiffres et des déclarations qui ne procurent aucun éclairage pour le citoyen quant à la réalité vécue, puisqu'à ce jour, des artères principales comme celle de la rue Larbi- Ben-M'hidi ne fonctionne qu'avec quelques lampadaires qui tiennent encore le choc. Le constat est le même au niveau des quartiers populaires, comme Victor-Hugo, El-Hamri, Derb et Sidi-El-Houari, Petit-Lac, etc. Il en est de même à Gambetta, Yaghmouracen, El-Hassi, Les Amandiers, Plateau... Les rues de ces quartiers, pendant la nuit, se transforment en véritable coupe-gorge. L'inquiétude des Oranais est loin d'égaler celle des organisateurs du GNL16 pour qui l'éclairage public est également un souci. Pour les Oranais, il ne s'agit pas uniquement d'une période précise, ou bien d'une saison, comme l'été, mais d'un quotidien. Un quotidien qui sera bientôt nommé mois de Ramadhan avec ses sorties nocturnes.

Le citoyen ne constate toujours pas l'éventuel apport que devait apporter les fameux 55 postes électriques destinés à la commune d'Oran et encore moins le résultat de la maintenance qui s'est vu octroyé 78 milliards de centimes. Un citoyen nous dira avec humour : «Eh bien ! durant le Ramadhan, il faudra se munir de torches et d'un bâton ! Et savourer son thé, en attendant l'éclairage !»

Amel B.

GUELMA

Le calvaire des universitaires chômeurs

Lors de la crise économique qui avait frappé durement notre pays, causant la fermeture de milliers d'unités économiques et des compressions drastiques de centaines de milliers de travailleurs, les pouvoirs publics avaient mis en place une batterie de mesures destinées à limiter et atténuer les retombées de cette récession.

La Cnac (Caisse nationale d'allocation chômage) a été créée pour venir en aide aux travailleurs licenciés qui percevaient un pécule qui leur permettait de subvenir aux besoins de leurs familles. Dans le but d'alléger les masses salariales, le gouvernement de l'époque a initié la retraite proportionnelle et la retraite anticipée et a gelé la création des postes budgétaires au niveau des institutions étatiques et économiques. D'autre part, des unités économiques, à l'image de Cycma (ex-Sonacome), Enasucre (ex-Sogedia) et Céramique, implantées à Guelma-Ville, avaient dégraissé leurs effectifs pléthoriques en encourageant les départs volontaires par l'octroi de primes conséquentes qui oscillaient entre vingt et quarante millions de centimes pour chaque candidat au départ.

Hélas, ce louable dispositif, qui a exigé des sommes colossales, a été affaibli par des centaines de bénéficiaires qui ont contourné les barrières juridiques en décrochant des postes de vacataires ou de contractuels dans divers organismes publics ou privés, soucieux de recruter du personnel qualifié et comptent. Cette démarche a pénalisé sévèrement les centaines de diplômés universitaires dont les demandes d'emploi sont systématiquement rejetées par les institutions concernées qui transgressent impunément les textes en vigueur et affaiblissent la dynamique instituée par les pouvoirs publics.

La seule et unique solution qui s'offre aux jeunes universitaires chômeurs, à savoir des médecins, vétérinaires, dentistes, ingénieurs, architectes, licenciés... C'est de décrocher un contrat de pré-emploi de quelques mois auprès de la DEJ, Direction de l'emploi des jeunes, après une attente de quelques années. Un groupe des jeunes chômeurs diplômés s'est rapproché du bureau du *Soir d'Algérie* à Guelma pour dénoncer cette concurrence déloyale des pré-retraités, encouragée par des employeurs qui enfreignent le vaste dispositif social et financier initié par l'Etat !

A. Boudeffa

TIARET

Le maire suspendu

Ce qui n'était que rumeur à propos du maire de Tiaret vient de se confirmer, apprend-on de sources sûres. En effet, M. Bekki Omar a été officiellement suspendu, mardi dernier, de ses fonctions de président de l'Assemblée populaire communale de Tiaret par le premier responsable de la wilaya, M. Bousmaha Mohamed, suite à une proposition du chef de daïra.

Cette mesure a été prise conformément à l'article 31 régissant le code communal et stipulant la suspension automatique de tout élu soumis à des poursuites judiciaires.

Pour rappel, en juin dernier, une commission relevant du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales a été dépêchée à Tiaret à la demande du wali pour justement enquêter sur la gestion de la commune entachée, selon nos sources, d'irrégularités, à savoir malversations et autres griefs. Cette commission a été relayée par une deuxième enquête menée par la police judiciaire de la wilaya de Tiaret laquelle s'est soldée par un dépôt de plainte par le wali de Tiaret à l'encontre du P/APC.

En attendant la clôture définitive de l'affaire dite de l'APC, la gestion de la mairie a été confiée au vice-président, M. Hadj Yahia, un élu d'obédience RND.

Mourad B.

KHENCHELA

Les prix du poulet et de la viande rouge prennent des ailes

A quelques jours du mois du Ramadhan, les prix du poulet et de la viande rouge ont atteint des seuils tels que beaucoup de ménages devront, la mort dans l'âme, bannir de leurs mœurs alimentaires ces produits riches en protéines. Dans les différentes boucheries et marchés de la wilaya, le prix du mouton a atteint 700 DA, tandis que le veau se vend à 750 DA.

Les citoyens qu'on a rencontrés au niveau des marchés et chez les bouchers ont manifesté leur mécontentement devant cette flambée des prix des viandes.

Ils ajoutent que cette tendance à la hausse n'est pas nouvelle pour eux surtout durant le mois du Ramadhan où la demande en viande connaît un boom. Dans le même cadre, le prix du poulet a pris des ailes. Le kilogramme est vendu entre 320 et 360 DA, en un mois il est passé de 200 DA à plus 300 DA. Même le prix des viandes congelées a connu une hausse de 50 à 60 DA. Plusieurs arguments sont avancés par les vendeurs pour expliquer cette flambée tels que la cherté du coût de l'élevage du poulet notamment les aliments, sachant que le quintal est estimé à 4 000 DA.

Notons que les prix des œufs ont, eux aussi, connu une augmentation inhabituelle. L'œuf est cédé à 12 DA la pièce.

300 millions pour le couffin de Ramadan à Kaïs

Un montant de 300 millions de centimes vient d'être consacré par la commune de Kaïs à l'opération couffin de Ramadan dans le cadre de la solidarité envers les démunis, a-t-on appris de source bien informée. Selon Abdelaziz Belaâlmi, P/APC de Kaïs, une commission, présidée par M. Azizi, vice-président, composée de quatre imams de la ville, deux membres de l'association El-Bir Wa El-Ihssane et du Croissant-Rouge, a été installée dans le but d'étudier les 555 dossiers déposés au niveau du service des affaires sociales. Notre interlocuteur ajoute que seules les personnes qui répondent aux conditions d'attribution du couffin pourront bénéficier de cette opération. D'autres subventions sont destinées à l'ouverture des restaurants Rahma pour servir des repas chauds durant tout le mois sacré, a ajouté M. Belaâlmi.

21 morts et 180 blessés dans des accidents de la route en six mois

Dans son bilan semestriel, l'unité principale de la Protection civile de la wilaya de Khenchela et ses différentes annexes ont enregistré 116 accidents de la route causant la mort de 21 personnes et des blessures à 180 autres évacuées vers les différents établissements hospitaliers. Selon les services de la Protection civile, ces drames, qui ont eu lieu sur la route nationale reliant le chef-lieu de la wilaya aux wilayas de Batna, Oum El-Bouaghi, Tébessa et Biskra, ont pour origine le dépassement dangereux, l'excès de vitesse, et le non-respect du code de la route. Dans le même cadre, les mêmes unités ont enregistré 5 incendies ayant ravagé 31 ha de forêt, 10 ha de champs et 2 908 arbres fruitiers. D'autre part, plusieurs interventions ont eu lieu dans les localités de Aïn Touila, Mahmel, Rmila et Kaïs pour éteindre des feux causés par les moissonneuses batteuses et les tracteurs. La même source ajoute que les agents de la Protection civile sont intervenus dix fois dans les différentes localités pour des feux signalés dans des habitations, des magasins et des hangars de stockage. D'autres opérations ont été signalées pour des tentatives de suicide, piqûres de scorpion et asphyxie. Enfin, il faut rendre hommage à tous les éléments de la Protection civile pour les efforts déployés dans les différentes opérations d'intervention.

Bachendi arrêté

Les services de police de la wilaya de Khenchela ont pu mettre fin aux agissements d'un grand malfaiteur connu sous le nom de Bachendi et qui a semé la terreur dans plusieurs wilayas du pays et dont les victimes se comptent en dizaines. Cette opération a été rendue possible après que la police eut reçu des informations faisant état de la présence de ce malfaiteur dans la ville. Bachendi est accusé d'avoir constitué un groupe de malfaiteurs qui s'adonnait à des agressions et des vols à main armée.

Il est poursuivi, selon une source fiable, pour 22 affaires. Bachendi a été présenté devant le procureur général mardi dernier.

Du maïs grillé sur les routes

Les visiteurs de la wilaya de Khenchela ont certainement remarqué que depuis deux semaines, des jeunes se sont installés le long des routes et à proximité des marchés, notamment au marché Dubaï, situé à la cité des 700-Logements. Ils ont monté des braseros et y font griller du maïs qu'ils vendent à 25 DA la pièce, ce qui a fait le le bonheur des acheteurs, notamment des émigrés venus en force cette année à Khenchela. Beaucoup d'automobilistes n'hésitent pas à s'arrêter pour déguster ce fameux maïs grillé.

Benzaïm Abdelouoahab